

FONDS SOCIAL DES EMPLOYES DE LA TRANSFORMATION DU PAPIER ET DU CARTON (CP 222)

Place du Champ de Mars 2 - 1050 Bruxelles

INTERVENTION DU FONDS SOCIAL POUR LES JOURS DE CHÔMAGE TEMPORAIRE POUR FORCE MAJEURE

(Période du 13 mars au 30 juin 2020)

NOM DE L'ENTREPRISE :

ADRESSE :

COMPTE BANCAIRE:

Nombre d'employés total dans l'entreprise:

Nombre d'employés total concernés par du chômage temporaire force majeure :

- en mars 2020 (à partir du 13/03/2020):

- en avril 2020:

- en mai 2020:

- en juin 2020:

Nombre de jours de chômage temporaire pour force majeure**EMPLOYES CP 222**

MARS A partir du 13/03/2020	AVRIL	MAI	JUIN
REMBOURSEMENT TOTAL: nombre de jours x 2,5 €		0,00 €	

J'affirme sur l'honneur que la présente déclaration est sincère et complète

DATE :

SIGNATURE EMPLOYEUR